

Zeitschrift:	Revue économique et sociale : bulletin de la Société d'Etudes Economiques et Sociales
Herausgeber:	Société d'Etudes Economiques et Sociales
Band:	47 (1989)
Heft:	3
Artikel:	Economie et écologie : deux sœurs ennemis ou un couple branché?
Autor:	Segond, Guy-Olivier
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-139845

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 14.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Economie et écologie: deux sœurs ennemis ou un couple branché?

Guy-Olivier Segond,
*Maire de Genève,
Conseiller national*

Au 20ème siècle, pour la première fois dans la longue histoire de l'humanité, l'homme a vu sa planète de l'espace.

De là-haut, qu'a-t-il vu, qu'avons-nous tous vu?

Une petite boule à l'air fragile. Avec des nuages, des océans, des sols. Avec du blanc, du bleu et du vert. Mais sans aucune trace des activités humaines.

Pourtant, c'est l'incapacité de l'homme à intégrer ses activités dans la nature qui provoque l'appauprissement de la couche d'ozone, le réchauffement des climats, les pluies acides, la dégradation des sols, la disparition des forêts tropicales, la désertification...

UN PHENOMENE RECENT

Historiquement, le phénomène est récent. Et la responsabilité des pays développés est lourde.

Ce n'est qu'au 20ème siècle que les relations entre l'homme et la nature ont subi une profonde mutation: la décomposition de l'écosystème est en effet due, pour une bonne part, à l'agriculture intensive et à l'industrialisation, qui ont pris leur dimension mondiale au cours de notre siècle, entraînant la raréfaction des ressources naturelles, la pollution de l'air, de l'eau, du sol et le rejet des déchets dans la nature.

LE DEBUT DE LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

Les débuts du mouvement pour la protection de l'environnement ne remontent d'ailleurs qu'à une trentaine d'années: c'est lors de la Conférence de Genève de 1955, consacrée à l'atome, qu'apparaissent pour la première fois des thèmes qui sont aujourd'hui devenus familiers.

La problématique du nucléaire ouvre alors le débat sur toute une série de sujets: besoins énergétiques mondiaux, réserves naturelles d'uranium, accidents possibles, problèmes des déchets, effets génétiques des radiations sur l'homme, les animaux, les plantes, énergies alternatives, relations entre le gouvernement et l'industrie, autant de thèmes qui figurent, en 1955, à l'ordre du jour de la Conférence de Genève.

Déclenché donc par la prise de conscience des problèmes posés par l'énergie nucléaire — qui, dans un premier temps, n'intéressent que des cercles restreints — le mouvement pour la protection de l'environnement se développe rapidement à la fin des années 60, grâce, notamment, aux jeunes qui s'opposent aux partis et aux groupes traditionnels.

L'ANNEE EUROPEENNE DE L'ENVIRONNEMENT...

Sur notre continent, les Etats membres de la Communauté européenne ont progressivement tiré les conséquences de cette évolution: premiers programmes d'action communautaires, création de la Commission à l'environnement, apparition de l'environnement dans l'Acte unique... En 1987, le 30ème anniversaire du Traité de Rome — qui ne faisait aucune allusion à ces problèmes — a donc été marqué par l'Année européenne de l'environnement, qui s'étendait du 21 mars 1987 au 21 mars 1988.

Survenant après une série de grandes catastrophes écologiques — à Bhopal, à Mexico, à Seveso, à Tchernobyl et à Schweizerhalle —, l'Année européenne de l'environnement devait sensibiliser l'ensemble des Européens à l'importance de la protection du milieu en favorisant l'intégration de la politique environnementale dans toute activité économique, industrielle, agricole et sociale.

...ET LES ACTIVITES DU COMITE SUISSE

Bien qu'elle ne soit pas membre de la Communauté européenne, la Suisse a pu participer à cette Année. Et son Comité national a organisé plusieurs manifestations et a soutenu de nombreux projets.

Certains projets étaient symboliques: le programme «Un arbre, une école», qui a remporté un grand succès auprès des enfants et du corps enseignant. D'autres étaient très concrets: les concours «Industrie et environnement», dont le 1er Prix européen pour une technologie respectueuse de l'environnement destinée à l'exportation a été remporté par une maison de Genève.

Certains projets étaient internationaux: le Colloque d'Interlaken sur les relations «économie et écologie» ou le Congrès de Strasbourg sur la pollution du Rhin. D'autres étaient nationaux: la stratégie nationale de conservation de la nature ou la cartographie suisse des lichens.

Certains projets étaient destinés aux spécialistes: la comparaison des législations communautaire et suisse en matière de protection de l'environnement ou les cours de formation pour fonctionnaires. D'autres étaient destinés au grand public: la pièce de théâtre commandée à Thomas Hurlimann («Ein See wird saniert: der Fall Sempachersee») ou le livre «Le Climat — Notre Avenir».

Mon propos n'est cependant pas de faire, ici et maintenant, le bilan des activités conduites durant ces 12 mois. Je préfère vous dire les empreintes que cette Année euro-

péenne de l'environnement devrait laisser sur la politique internationale, la politique européenne, la politique nationale et, en particulier, sur les relations difficiles entre l'économie et l'écologie.

Politique internationale, tout d'abord.

Pendant longtemps, notre planète a été un vaste monde dans lequel les activités humaines et leurs effets se groupaient en nations et en politiques.

Ces divisions, pratiques pour l'esprit, sont aujourd'hui dépassées. Notre terre est unique. Et notre avenir est commun.

La protection de l'environnement fait apparaître dans toute sa force le caractère global et planétaire de nos problèmes: sans parler de la pollution de l'espace par les débris de satellites qui tournent à 36'000 km au-dessus de nos têtes, il suffit de penser à la lente modification de la couche d'ozone, qui entraîne un réchauffement général des climats risquant d'engendrer une montée des eaux par fonte des glaces et une extension des déserts.

Le krach boursier — qui a tant obnubilé les nations occidentales — est une aimable plaisanterie en regard du krach écologique de la planète, qui commence à avoir des conséquences directes sur notre environnement et sur notre santé, sur l'économie et sur la politique.

LA SECURITE ECOLOGIQUE AVANT LA SECURITE MILITAIRE

L'aggravation de la crise de l'environnement peut d'ailleurs constituer pour un Etat un danger plus grand qu'une armée ennemie. Ainsi, par exemple, la récente destruction d'une bonne partie de la production agricole de l'Afrique a été plus complète que si une armée d'invasion avait pratiqué la politique de la terre brûlée.

De récents sondages, cités par Jacques Freymond, indiquent que même certains citoyens suisses font passer la sécurité écologique avant la sécurité militaire: ils considèrent en effet que le danger n'est pas potentiel. Il est réel. Et immédiat.

Il est donc clair qu'il peut être plus important et plus actuel de protéger les populations contre la désertification, la déforestation ou la pollution que contre une invasion armée.

C'est pourquoi la politique internationale de l'environnement — l'écologie politique internationale pour parler comme les professeurs — est devenue, à l'étranger, l'une des branches les plus importantes des relations internationales et de l'activité gouvernementale.

UN SECRETAIRE D'ETAT A L'ENVIRONNEMENT

En Suisse aussi, il faut tirer les conséquences de ces développements. La protection de l'environnement doit maintenant être placée non seulement au premier plan de la politique

intérieure, mais aussi au premier plan de la politique extérieure. Et pour cela, il faut créer un Secrétaire d'Etat à l'environnement.

Cette création ne doit pas se faire de façon isolée. Elle doit s'insérer dans une révision d'ensemble du fonctionnement du gouvernement dont on parlera certainement en 1989. On devrait ainsi avoir, aux côtés du Conseil fédéral, 7 Secrétaire d'Etat, parmi lesquels, en tous cas, des Secrétaire d'Etat aux affaires étrangères, aux affaires économiques, aux affaires européennes et à l'environnement. Semblables aux «junior ministers» d'autres pays, ces Secrétaire d'Etat devraient avoir un rôle clairement politique.

Ils devraient donc être élus pour 4 ans par le Parlement, mais sur proposition du gouvernement pour qu'ils ne se prennent pas pour des conseillers fédéraux!

UNE SEULE EUROPE

La nature ne connaît pas les frontières. En matière d'environnement, il ne saurait donc y avoir durablement une Europe de l'AELE et une Europe de la CEE: il ne peut y avoir qu'une seule Europe. Et la Suisse doit y participer activement.

De façon générale, par une sorte de consensus, on limite trop souvent, chez nous, la discussion de la construction de l'Europe à ses aspects économiques alors que le problème est d'abord politique.

Cette attitude est ancienne. Elle s'explique. Mais elle se développe. Et il faut regretter qu'elle se renforce continuellement.

Donnons-en un exemple.

En 1984, la Déclaration de Luxembourg a fixé un objectif commun à la Communauté et à l'AELE: la création d'un espace européen homogène et dynamique. Cette Déclaration constitue un véritable programme d'action qui va bien au-delà du perfectionnement des règles de libre-échange: à la suivre, la coopération AELE-CEE devrait s'étendre à près d'une vingtaine de sujets.

Or, à nouveau, la coopération AELE-CEE s'est concentrée, comme la coopération Suisse-CEE, sur les domaines commerciaux.

Il n'y a pas que l'intégration économique!

Ces aspects sont assurément importants. Pourtant, politiquement, c'est une erreur majeure de concentrer notre approche de l'intégration européenne sur la libre-circulation des produits industriels, les positions tarifaires, les règles d'origine ou les formulaires douaniers unifiés.

Ce sont là des choses qui n'attirent guère l'attention de l'opinion publique. Plus grave: elles détournent de la construction européenne les citoyens actifs, qui ont de l'idéalisme, du dynamisme et de l'enthousiasme.

En revanche, la politique de l'environnement — qui touchera de plus en plus les Européens dans leur vie quotidienne — permet d'intéresser les citoyens de notre pays aux activités de la Communauté.

POUR L'EUROPE DE L'ENVIRONNEMENT

L'Année européenne de l'environnement ne nous a pas seulement donné l'occasion de mieux faire connaître à nos partenaires européens nos lois, nos réalisations et nos projets. Elle nous a aussi permis d'explorer les possibilités de coopération concrète avec la Communauté dans le domaine de l'environnement.

Ces collaborations ne doivent pas rester sans lendemain. Elle doivent, au contraire, marquer le point de départ d'un processus qui pourrait être institutionnalisé en cherchant à négocier des accords AELE-CEE ou, à défaut, Suisse-CEE construisant l'Europe de l'environnement: non seulement la politique communautaire de protection de l'environnement ne fait pas obstacle à des mesures nationales plus avancées, mais la Suisse et la Communauté ont adopté les mêmes objectifs politiques et les mêmes principes d'action.

RECHERCHER UN NOUVEL ACCORD

En recherchant et en obtenant un accord, nouveau et important, avec la CEE, Conseil fédéral et Chambres fédérales, partenaires sociaux et milieux intéressés, obtiendront probablement deux résultats:

1. En suivant l'exemple des Douze et en passant de la coopération économique à la collaboration écologique, la Suisse élargira et approfondira ses relations avec la CEE.
2. En apportant son expérience d'une législation fédérale avancée et d'applications cantonales variées, la Suisse fera œuvre utile et positive pour la Communauté et ses Etats membres.

Au surplus, en s'appuyant sur une cause aussi porteuse politiquement que l'environnement et en allant, cas échéant, jusqu'à la votation populaire, les autorités fédérales ne feront pas qu'intéresser davantage nos concitoyens aux activités de la CEE: elles prépareront aussi l'opinion publique au débat politique qu'il faut avoir sur les modalités de notre participation à la construction de l'Europe.

Cessons donc de toujours chercher à nous protéger. Sachons nous engager en participant activement à la construction de l'Europe de l'environnement en apportant notre expérience d'une législation avancée, notre art de la négociation et notre efficacité pragmatique.

Politique internationale et Secrétaire d'Etat à l'environnement. Politique européenne et accord Suisse-CEE ou AELE-CEE. Politique nationale et Conseil suisse de l'environnement.

Tout au long de l'Année européenne de l'environnement, j'ai été en effet frappé par un fait: il n'existe nulle part, dans notre pays, une structure permanente d'information, de concertation et de recherche sur l'environnement à disposition des principaux partenaires intéressés (organisations de protection de la nature, industries, assurances, consommateurs, universités, médecins et administrations).

MISSIONS POUR LE CONSEIL SUISSE DE L'ENVIRONNEMENT

Cette structure doit être créée. Le Conseil suisse de l'environnement, nommé par le Conseil fédéral, devrait être formé de 8 à 12 personnalités indépendantes, aux compétences scientifiques reconnues et à l'autorité morale évidente. Il aurait 3 missions principales:

1. Etablir l'état actuel de la science en validant recherches et résultats afin de séparer enfin les faits des opinions.
2. Veiller à ce que les milieux intéressés soient associés à la préparation des négociations internationales en matière d'environnement de la même manière que les partenaires sociaux sont associés à la préparation des négociations économiques.
3. Organiser le dialogue «Economie-Ecologie».

ECONOMIE-ECOLOGIE: DEUX SOEURS ENNEMIES?

Ce dernier point est le plus important. On a souvent l'impression qu'économie et écologie sont des soeurs ennemis: à quelques exceptions près, la prise de conscience des milieux économiques n'est pas égale à celle des milieux politiques. Et l'on entend trop souvent dire que les nécessités de la protection de l'environnement sont insupportables pour le développement économique et qu'elles vont entraîner la disparition des activités industrielles.

De tels schémas de pensée sont simplistes. Reposant sur une réflexion à court terme, ils ne correspondent pas à la réalité: car s'il est vrai que le développement économique est la condition du progrès social et culturel, il est encore plus vrai que sans air, sans eau, sans nature, l'être humain ne peut tout simplement pas survivre.

Il ne sert donc à rien d'opposer développement économique et protection de l'environnement. Il faut au contraire chercher à concilier économie et écologie, qui ont d'ailleurs une racine grecque commune. Dans cette perspective, l'économie ne devrait pas considérer la protection de l'environnement comme une charge, mais comme une chance.

NON, UN COUPLE BRANCHE!

C'est pourquoi je ne crois pas que l'économie et l'écologie peuvent être longtemps encore des soeurs ennemis: elles doivent rapidement devenir un couple branché!

Expliquons-nous: dans la plupart des pays développés, il devient de plus en plus clair que les principaux marchés de biens d'équipements (automobiles, machines-outils, génie-civil, bâtiment) approchent du point de saturation.

Dès lors, l'écologie est une bonne occasion de relancer les industries des pays développés. A une condition: que les objectifs de la croissance soient redéfinis et que l'on renonce au profit immédiat et à la surconsommation à court terme au bénéfice de la recherche de technologies et de produits permettant de diminuer les impacts sur l'environnement.

LE CAS DE LA VOITURE

Prenons un exemple, actuel et concret, dans notre pays, la Suisse, celui de l'automobile: à une époque où il est difficile d'imaginer un important agrandissement du parc automobile, et où les véhicules ont de moins en moins besoin d'entretien, il est clair qu'une forte croissance de cette branche appartient au passé. Or, l'obligation récente des contrôles antipollution et du montage des catalyseurs a entraîné une augmentation du chiffre d'affaires des garagistes et a créé, au passage, de nouvelles places de travail.

Au surplus, il est intéressant de remarquer que les constructeurs européens — qui pestent contre les décisions et les projets de la CEE — ont réussi à adapter sans trop de difficultés — et rapidement! — la plupart de leurs véhicules aux normes helvétiques alors même que le marché suisse, économiquement neutre, ne représente qu'une faible part de leur production.

LES TRANSPORTS PUBLICS

Donnons un autre exemple, encore plus clair, celui des transports: Bâle, Berne, Zürich et Genève ont récemment passé d'importantes commandes pour leurs transports publics urbains. Et le projet des chemins de fer suisses, Rail 2000, représente environ 6 milliards de francs qui seront injectés dans deux branches industrielles à la santé précaire: la construction et l'industrie des machines.

D'autres exemples peuvent encore être cités, dans les domaines de la protection des sites, de l'épuration des eaux, de la transformation d'énergies, du recyclage et du stockage des déchets sans parler des économies d'énergie, des énergies renouvelables, des biotechnologies, de l'informatique et de l'électronique.

Aujourd'hui, tout l'indique et le démontre: en ménageant les matières premières, en économisant les ressources énergétiques et en réduisant les atteintes à l'environnement, la conciliation de l'économie et de l'écologie — qui mise sur l'avenir à long terme — devrait occuper des hommes et des femmes, à tous les niveaux, de la recherche à la production, des universitaires aux ouvriers.

DES INDUSTRIES QUI SONT DES PIONNIERS

Mieux: exportables, les technologies environnementales — développées en Suisse sous l'impulsion d'une législation progressiste — peuvent même permettre à telle ou telle industrie de devenir pionnier sur les marchés européens et mondiaux, comme l'a démontré le 1er Prix européen pour une technologie d'exportation respectueuse de l'environnement, remporté par une maison suisse, Le Flamant Vert, de Genève.

Prenez-en conscience: si ce qui est bon pour l'industrie n'est pas toujours bon pour l'environnement, en revanche, ce qui est bon pour l'environnement est bon pour l'industrie. Et organisons le débat au sein du Conseil suisse de l'environnement.

Pour terminer, je voudrais rappeler avec force, en guise de conclusion, que les relations d'une société avec son milieu de vie reflètent les relations des hommes entre eux: notre génération sera jugée sur sa capacité à adapter ses activités aux exigences de la nature pour pouvoir la préserver et la transmettre aux générations suivantes.

Ou, pour le dire sous forme de slogan: nous n'avons pas reçu l'air, l'eau, le sol de nos parents mais nous l'empruntons à nos enfants.

C'est pourquoi je terminerai cette allocution par trois voeux. Je souhaite:

- d'abord, que tous les habitants de notre pays, de notre continent et de notre planète prennent conscience que l'eau, l'air, la terre et les ressources naturelles sont des biens trop essentiels à l'être humain pour être soumis aux seules lois du marché;
- ensuite, que tous les habitants de notre pays, de notre continent et de notre planète tirent les conséquences concrètes de cette prise de conscience en modifiant leurs comportements quotidiens dans leurs vies personnelles et professionnelles;
- enfin, que le Superman de l'énergie nucléaire, de la conquête spatiale, des microprocesseurs et des manipulations génétiques se sente un peu plus humble devant les merveilles de la Création.

